



Le 6 avril 2021

Messieurs Blanquer et Denormandie,

Les agents de l'enseignement privé lié par contrat avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture sont fatigués. Vous ne l'ignorez pas.

Déjà quelque peu désabusés lorsque la crise sanitaire a débuté, cette dernière, en durant, a aggravé cet état d'esprit. Ce qui ne les empêche pas de tenir, en premier lieu pour les élèves dont ils ont la charge. Mais cela, vous le savez également.

Ils tiennent, mais jusqu'à quand ? Ils donnent, sans retour... Cela ne pourra plus durer très longtemps.

Les agents sont **las**. Ils ont accepté l'idée qu'un nouveau Grenelle marquerait peut-être leur histoire, mais ils se demandent désormais s'il n'est pas déjà tombé dans les oubliettes. Est-ce le cas ? Des annonces étaient prévues en février puis elles ont été reportées en mars. Nous sommes en avril...

Les agents sont **découragés**. Leurs charges de travail augmentent sans cesse, le remplacement des agents absents est dans certains endroits une catastrophe. Ils reçoivent de plus des injonctions qui soit se contredisent, soit sont inapplicables. C'est le cas par exemple des protocoles sanitaires. Est-ce bien là ce qui s'appelle préserver la Qualité de Vie au Travail ? Non, bien évidemment !

Les agents sont **désespérés**. Ils ont cru à la revalorisation et ils prennent conscience peu à peu que celle-ci risque de ne concerner qu'une partie d'entre eux. Que valent alors les promesses d'une revalorisation pluriannuelle pour toutes et tous, revalorisation qui leur est due, d'autant plus au regard du retard pris à ce sujet ? Rien mais cela renforce toujours davantage la défiance vis-à-vis des décideurs.

Les agents sont **exténués**. Les problèmes ont bien sûr été accentués par la crise sanitaire que nous traversons, mais ils existaient déjà. Les personnels ne peuvent hélas pas compter sur une politique de santé, car la prévention est un concept qui n'a aucune signification dans l'enseignement privé sous contrat, ni celui de médecine du travail d'ailleurs. Est-ce acceptable ?

Les agents, enfin, sont **excédés**. Ils le sont car les décisions prises qui les concernent leur tombent dessus comme des faits accomplis. Ainsi en est-il de la prochaine rentrée pour

laquelle on leur indique que les moyens d'enseignement seront augmentés, alors qu'ils vont très vite se rendre compte que l'utilisation massive de HSA et la ponction de postes pour servir les futurs étudiants (alternants) vont avoir des conséquences très négatives sur l'emploi.

Messieurs les ministres, comme nous, vous pensez qu'enseigner est un beau métier. Alors, de grâce, merci de bien vouloir ne pas le gâcher.

Nous vous prions de recevoir, Messieurs les ministres, l'expression de nos respectueuses salutations.

Bruno Lamour

Secrétaire général